



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL de TIR à L'ARC

Samedi 29 Janvier 2022

Palais des sports de l'Abeille des Aydes – 4 Rue du Plessis – 41000 Blois

Début de la séance : 14h30

(Pass vaccinaux vérifiés et gestes barrières respectés suite préconisations gouvernementales en vigueur à ce jour).

Clubs présents :

CHOUZY SUR CISSE - CONTRES AC - MONTOIRE - ROMORANTIN - SALBRIS - SELLES SUR CHER - VENDÔME - VINEUIL - DROUE - LAMOTTE BEUVRON.

Clubs absents : BLOIS ADA

Invité : Mr Jean-Michel AUBAULT, représentant du Comité Olympique, de l'A.D.A Omnisports et des médaillés du CDOS.

Ordre du jour :

- ❖ Rapport moral de la Présidente.
- ❖ Bilan financier.
- ❖ Bilan prévisionnel.
- ❖ Election des délégués(es) pour l'A.G. FFTA du 19 février 2022.
- ❖ Rapport des commissions.
- ❖ Calendrier saison 2021/2022.
- ❖ Activités des clubs.
- ❖ Questions diverses.

La présidente, madame Danièle PAGE, ouvre la séance en remerciant la présence de tous les clubs pour cette Assemblée Générale. Elle présente et remercie Mr Jean-Michel AUBAULT, pour sa présence et la mise à disposition de la salle, avec une organisation un peu particulière due à la Covid-19.

1/ RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE SAISON 2021

Que dire de cette saison, de ce début d'Olympiade que vous ne saviez déjà. Saison difficile pour nos structures, perte de licences, pertes financières dues à la suspension des entraînements, annulation des compétitions dont vous Présidents et Encadrants n'êtes nullement responsables.

Le Comité Départemental est composé de 11 Clubs qui regroupent 309 licenciés, (au 31 décembre 2021 (298 licences au 31/12/2020) soit une augmentation de 11 licences, mais ces chiffres ne sont pas le reflet de notre discipline,

Les licences du département pour la saison 2021 se décomposent de la façon suivante :

- 142 jeunes – 58 femmes dont 10 poussines - 84 hommes dont 17 poussins
- 167 adultes – 60 femmes – 107 hommes
-

38% de féminines, parmi nos licenciés le mérite en revient aux responsables des structures qui font des animations durant la saison.

Nous suivrons l'évolution de cette part de féminisation pour la saison 2022

Les compétitions prévues entre le 1^{er} Octobre 2020 et 30 Mars 2021 (saison salle 2021) une seule a pu avoir lieu Selles sur Cher le 24/10/2020, toutes les autres ont été annulées en extérieur, cette saison ne restera pas dans les annales au niveau compétitions.

Le Comité a pris la décision de rembourser la part départemental aux licenciés titulaires d'une licence 2019 et renouvelée en 2020 et 2021 en remerciement de leur fidélité à notre discipline. Je sais que la somme peut paraître dérisoire pour certain, mais cela représente une somme conséquente pour le Comité,.

Remerciement aux archers qui ont participés aux Championnat de France qui ont pu avoir lieu dans des conditions parfois compliquées, des conditions d'entraînements qui n'étaient pas toujours idéales.

Compliments à Tifenn Jamet – SMS Romorantin pour son 2ème titre de Championne de France Campagne consécutif

Remerciements à

- Adam BECCA VIN – Selle sur Cher -pour sa participation au championnat de France jeunes
- Freddy LARCHET - Selles sur Cher - Championnat de France TAE
- Irina NIKITINA – Vineuil Sports Tir à l'Arc -Championnat de France TAE
- Philippe MELSCOET – Vineuil Sports Tir à l'Arc - Championnat de France TAE.

Quelques mots sur la saison 2022

-

06/02/2022

- 342 licenciés au 20 Janvier 2022, petite hausse chez les adultes, mais il y a encore les licences découvertes en début Mars.

Les compétitions ont repris avec quelques difficultés ou annulation pour certains.

Nous avons pour des raisons sanitaires et confort des archers dû changer le lieu du Championnat Départemental, merci au Club de Vendôme et à la Municipalité pour le prêt des installations.

Je vous adresse à tous les meilleurs vœux de bonheur de réussite dans vos projets, et surtout à tous une excellente santé et que 2022 nous permette à tous de retrouver une vie plus légère.

Merci à tous de m'avoir écoutée et m'avoir fait confiance

Danièle PAGE
Présidente du Comité Départemental

3/ Bilans financiers: Daniel DESPRES

A/ Bilan financier

- Les documents nécessaires concernant le bilan ont été envoyés par mail à chaque club.
- Malgré l'aide financière exceptionnelle apportée aux clubs, la saison s'est terminée avec un bilan financier positif de 661,38€.

- Solde disponible au 31/12/2021 : 8742.60 € dont 4047.45€ sur le livret associatif.

* Le bilan est soumis au vote : Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0

- Les comptes de la saison 2021 sont adoptés.

- 2 questions sont posées dans l'assistance lors de l'assemblée présente :

1) Pourquoi l'aide apportée aux clubs (voir C.R. du 30.01.2021) apparaît sur le bilan alors que les chèques sont établis sur janvier 2022 ?

2) Pourquoi les intérêts du compte ne représentent que 2€ ?

** les réponses à ces 2 questions sont apportées de suite

- Suite à ces questions, les rectifications seront effectives à la prochaine échéance.

B/ Budget prévisionnel

- Les documents nécessaires concernant le bilan ont été envoyés par mail à chaque club

- Pas de question de l'assemblée présente.

* Le bilan est soumis au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

- Les comptes prévisionnels de la saison sont adoptés.

4/ VOTE des DÉLÉGUÉS pour l'A.G. de la F.F.T.A.

Liste des candidats à l'élection des délégués pour l'Assemblée Générale de la F.F.T.A. du 19 février 2022:
(liste envoyée par mail)

* CINDY HAMON

* JEROME CHARTRIN

Nombres de voix : 23 au total

Résultats : 23 voix exprimées

Pour : 21 abstentions : 2

* CHARTRIN JEROME 21

* HAMON CINDY 21

- Sont élus **HAMON Cindy** et **CHARTRIN Jérôme**.

5/ CALENDRIER CONCOURS SAISON 2021-2022

- Le calendrier extérieur est entériné.
- 2 remarques sont émises dans l'assistance lors de l'assemblée présente concernant :
 - * SCRATCH : il y a trop d'écart dans les âges, de ce fait il y a beaucoup d'archers insatisfaits.
 - * DUELS : un club a évoqué de faire des duels lors d'un championnat départemental. Après réflexion de tous, il est pratiquement évident que les archers inscrits le samedi ne reviendront pas le dimanche pour différentes raisons, notamment le kilométrage. Pour ne pas avoir un esprit fermé, il est proposé de faire 1 à 2 concours à titre expérimental probablement sur la prochaine saison salle. Aucune remarque dans l'assemblée ne réfute la proposition.

6/ RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission cible 2021 : Jérôme CHARTRIN

- L'année 2021 se résume à l'organisation d'une compétition salle à Selles sur Cher.
- Malgré tout 6 archers ont brillamment représenté le Loir et Cher lors des rares concours extérieurs et un en salle :
 - 1 médaille d'or pour Tifenn Jamet au Championnat de France de tir en campagne
 - 1 médaille d'argent pour Irina NIKITINA, au championnat régional salle à Argenton sur Creuse.
 - 1 médaille d'argent pour Maud PETIT, au championnat régional FITA à Châteauroux.
- 1 médaille d'argent pour Adan BECCA VIN au championnat régional TAE D1
- 1 médaille d'argent pour Freddy Larchet au championnat régional TAE DN
- Participation au Championnat de France Fédéral à RIOM(63) pour Irina NIKITINA, Philippe MELSCOET, Adan BECCA VIN et Freddy LARCHET.
- * Règlement concours jeunes :
 - Ils s'avèrent qu'ils ne sont pas tous les mêmes dans tous les départements. Après inventaire il ressort que des adultes débutants tirent avec les jeunes.
 - Il serait plus judicieux de faire tirer les adultes en «promotion découverte» comme ce classement existe déjà à la FFTA.

7/ Commission Formation: Cindy HAMON

- Il semblerait que la formation non diplômante d'assistant entraîneur risque de disparaître car trop nombreux dans les clubs. Une communication sera faite dès que le comité aura plus d'information.
- Pas de changement pour l'instant pour les entraîneurs 1 et 2. La formation continue est toujours d'actualité.
- A priori, les entraîneurs en statut « inactif » n'ont pas reçu les mails de relance pour assister à la journée continue qui «revalidait» leur diplôme.

8/ Label : Jérôme CHARTRIN

- 2 demandes ont été refusées :
 - * Lamotte Beuvron dont le projet associatif n'était pas conforme.
 - * Vineuil dont le dossier a été validé trop tard.
- Il est IMPORTANT d'avoir :
 - * un bilan financier équilibré et à jour.
 - * un Procès-verbal d'Assemblée Générale correctement rédigé.
- Il est OBLIGATOIRE que :
 - * le président ou un représentant du club soit présent à l'A.G. des clubs du Loir et Cher.
 - * le président ou un représentant du club soit présent à l'A.G. du Comité Régional Centre Val de Loire de Tir à l'Arc.
- Il est possible pour chaque club d'obtenir au moins un niveau.
- Ce projet peut être exécuté par une association spécialisée externe au club ou par une équipe désignée par le bureau exécutif.
- Argenton sur Creuse a donné son accord pour utiliser son projet associatif comme modèle.

9/Commission Arbitre : Christian PAGE

- Le département compte 11 Arbitres qui représentent toutes les options fédérales reconnues :
 - * 2 arbitres toutes options
 - * 2 arbitres FITA – option Campagne
 - * 1 arbitre FITA – option Beursault
 - * 6 arbitres FITA - Salle – TAE
 - * 1 arbitre FITA - Salle – TAE – option Run Archery
- Ainsi que :
 - * 1 stagiaire, du club de Chouzy sur Cisse.
 - * 1 stagiaire, du club de Montoire, à cesser sa formation, suite à un accident. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Il reprendra probablement sa formation à la prochaine saison.
- Il est rappelé que le club doit avoir un arbitre pour engager un concours officiel FFTA. Cependant il ressort un constat unanime :
 - * l'examen est trop compliqué
 - * le vieillissement de la population arbitrale va poser problème dans l'avenir
 - * le Loir et Cher est probablement le seul en région centre où les arbitres ne demandent pas de défraiement pour leur prestation.
 - * un concours jeune peut se faire sans arbitre. Mais la présence de celui-ci prépare le jeune à l'autorité et aux futurs concours officiels de la FFTA.
- Pour la saison 2020-2021 il n'y a eu qu'un concours : Selles sur Cher le 24 et 25 octobre 2020.
- Aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.
- RAPPEL :
 - * Il est demandé aux dirigeants d'expliquer aux débutants comment se déroule un concours et apprendre comment utiliser une feuille de marque.
 - * Les jeans bleus sont interdits. Les tenues blanches ou de club sont obligatoires, éventuellement un jean Blanc est accepté. Il faut vérifier les mentions vestimentaires écrites sur le mandat (qui fait foi) de la compétition.
 - * Trop de flèches ne sont pas marquées après vérification du matériel lors d'un concours.
- Les demandes pour entrer en formation doivent obligatoirement être déposées auprès du PCDA, Christian PAGE : page.christian@neuf.fr
- Beaucoup d'informations sont disponibles sur le site <https://www.ffta.fr> - VIE SPORTIVE - L'ARBITRAGE.

10/ Commission Jeunes : Claudine BORGET

- Voir annexe

11/ ACTIVITES DES CLUBS

*** BLOIS ADA (infos relevées sur le P.V. réceptionné en amont par la présidente)**

- 33 licenciés (dont 18 jeunes).

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- Aucune participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

*** CHOUZY SUR CISSE**

- 28 licenciés

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- Aucune participation possible due à la pandémie de la Covid -19.

*** CONTRES A.C.**

- 9 licenciés comprenant 6 adultes et 3 jeunes.

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- 1 concours : Selles sur Cher (1 personne).

- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

*** DROUE**

11 licenciés soient 7 hommes 3 femmes 1 jeune.

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- Manifestation à Mondoubleau pour promouvoir le tir à l'arc (bénéfice d'1 nouveau licencié pour a saison 2021-2022).

- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* **LAMOTTE BEUVRON**

- 35 licenciés (perte de 20 licenciés).
- Le club a été pénalisé doublement de par la crise sanitaire et l'impossibilité de s'entraîner dans notre gymnase car la mairie a engagé des travaux dans les locaux.

- **Organisations 2020-2021**

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- **Participation 2020-2021**

- 2 compétitions en salle : Selles sur Cher (1 personne) et La Ferté Saint Aubin.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* **MONTOIRE**

- 21 licenciés (dont 5 jeunes), effectif en chute libre.
- Réélection pour 4 ans des 6 membres du Conseil d'Administration lors de l'AG du 16 janvier 2021

- **Organisations 2020-2021**

- Aucune manifestation interne : Tir à l'oiseau et repas de fin d'année annulés.
- Aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- **Participations 2020-2021**

- 2 compétitions Beursault : La Flèche (72) (1 personne) et La Croix en Touraine (2 personnes).
- 1 compétition 3D à Montlouis sur Loire (2 personnes).
- Forum des Associations le 12 septembre 2020.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* **ROMORANTIN**

- 31 licenciés comprenant 13 femmes, 18 hommes dont 12 jeunes (perte de 10 licenciés).

- **Organisations 2020-2021**

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- **Participations 2020-2021**

- 1 compétition en salle à Selles sur Cher (2 personnes)
- Au Championnat de France de tir en campagne : 1 médaille d'or pour Tifenn Jamet qui clôture son passage dans la catégorie Cadette par un 2ème titre consécutif.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* **SALBRIS**

- 15 licenciés (dont 4 jeunes et 2 poussins).
- Pour la première fois, le club est passé sous la barre des 20 licenciés.

- **Organisations 2020-2021**

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- **Participations 2020-2021**

- Une animation à l'occasion des journées olympiques. Salbris était l'étape du Loir et Cher.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* SELLES/CHER

- 27 licenciés comprenant 2 poussins, 7 jeunes et 18 adultes.

- Organisations 2020-2021

- 1 compétition en salle à Selles sur Cher (34 archers au total sur le week-end).
- Aucune autre organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- * Championnat régional TAE D1: 1 médaille d'argent pour Adan Beccavin.
- * Championnat régional TAE DN : 1 médaille d'argent pour Freddy Larchet.
- * Championnat de France à Riom (63) : Adan Beccavin et Freddy Larchet.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid 19.

* VENDÔME

- 13 licenciés comprenant 7 hommes, 6 féminines (dont 3 jeunes).
- En résumé : une saison quasi blanche qui s'est terminée sans gloire mais sans cluster.

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- 1 compétition en salle à Selles sur Cher (1 personne)
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.

* VINEUIL

- 89 licenciés comprenant 63 hommes et 26 femmes, répartis comme suit :
- * 10 séniors 1 + 19 séniors 2 + 10 séniors 3
- * 13 poussins + 14 benjamins + 14 minimes + 7 cadets + 2 juniors

- Organisations 2020-2021

- Aucune organisation possible due à la pandémie de la Covid-19.

- Participations 2020-2021

- 1 compétition en salle à Selles sur Cher (9 personnes).
- Irina NIKITINA, une médaille d'argent au championnat régional salle à Argenton sur Creuse.
- Maud PETIT, une médaille d'argent au championnat régional FITA à Châteauroux.
- Au Championnat de France Fédéral à RIOM pour Irina NIKITINA (21ème) et Philippe MELSCOET (50ème).
- A l'animation pour l'école d'ingénieurs (INSA), 2 classes, 6 séances chacune.
- A l'animation de plusieurs journées sur l'année au centre aéré de St Gervais, de Vineuil et de Chailles.
- Prestations estivales sur 2 mois au camping de Bracieux.
- Au forum des associations à Vineuil.
- A animation pour le « rallye rose des sables ».
- A animation pour le CDOS « Paris 2024 » à Huisseau sur Cosson.
- Aucune autre participation possible due à la pandémie de la Covid-19.
- Deux nouveaux entraîneurs Fédéraux ont réussi l'examen, Franck GRANIT et Thierry TORTAY.
- Alain GALLENE qui est entraîneur 1, passe actuellement le niveau entraîneur Fédéral.

13/ INTERVENTION

- Mr AUBAULT Jean-Michel prend la parole.

* il rappelle :

- Qu'il ne faut pas hésiter à demander les médailles pour les bénévoles.

- Que le Comité Départemental Du Loir Et Cher de Tir à l'Arc n'adhère pas au Comité Olympique.

- Que 4 clubs ont bénéficié de formations gratuites dispensées par le CDOS. A ce propos, un club cité, dit ne pas avoir participé à quoi que ce soit.

- Que l'adhésion coûte 100€ et apporte des avantages (salle de réunion gratuite, vidéoprojecteur,... liste non exhaustive). Le Comité départemental ne souhaite pas adhérer mais indique que la question sera débattue lors d'une prochaine réunion du comité départemental.

- Qu'il ne faut pas hésiter à visiter les sites internet du Comité Olympique et du CDOS.

- Que le CDOS a versé les 50€ des PASS'PORT (qui est une mesure gouvernementale).

- Madame Danièle PAGE fait référence au fait qu'il est très difficile de joindre le CDOS par téléphone.

12/ QUESTIONS DIVERSES

- Une question reçue par mail de Montoire et une par courrier de Droué :

- Comme certains clubs ont plusieurs arbitres dans leurs effectifs, serait-il possible qu'un arbitre titulaire du département puisse venir s'inscrire à Montoire sur le Loir pour avoir ainsi la possibilité d'organiser des concours ?

- Les clubs de Montoire et Droué ajoutent qu'ils sont disposés à régler, à cet arbitre volontaire, sa licence ainsi qu'également payer la « part club » sur le lieu de son entraînement habituel.

* Réponse apportée :

- Les arbitres « n'appartiennent pas au département ». Ce ne sont que des archers bénévoles qui se sont investis personnellement, et également pour le club où ils sont souvent licenciés.

- Le Comité n'a aucune compétence pour demander à un arbitre de changer de club. C'est au club demandeur de s'adresser directement aux arbitres.

- Nous savons que cela pénalise les clubs, mais la décision d'1 arbitre par club est une décision FFTA, pas du Comité Départemental.

- Même si le club n'a pas d'arbitre, il a toujours possibilité d'organiser des compétitions jeunes. Elles ne sont pas prises en compte dans les classements de la FFTA et peuvent aider à faire rentrer un peu de trésorerie.

* INFORMATIONS DIVERSES

- Le festival d'arc à Orléans se déroulera le 4 et 5 juin 2022. En parallèle, il y aura 3 compétitions officielles FFTA, le même week-end.

- Le contrat d'engagement républicain : Danièle PAGE envoi par mail des informations sur ce document.

- Le tournoi des mixtes sera uniquement en salle en Mars 2022. Pas de nouvelle info pour l'extérieur à ce jour.

- Vendôme accueillera probablement la journée club départementale (cette journée permet de découvrir différente discipline de tir à l'arc mais pas que...jeux de boules, balades...ou simplement être ensemble)

- L'assemblée générale départementale se fera le 21 janvier 2023 (les clubs peuvent se proposer pour son organisation).

* Récompenses médailles :

- Liste des médaillés (demandées par leur club respectif et validées par le Département, le Comité Régional et la FFTA).

- médaille de BRONZE dirigeant : Cécile POULARD.
- médaille de BRONZE dirigeant : Patricia GOUINEAU-COLLE.
- médaille de BRONZE entraîneur : Philippe LACH.
- médaille de BRONZE arbitrage : Lionel PICARD.
- médaille de BRONZE dirigeant : Jacques GOUINEAU.

- Petit rappel : il peut être demandé 2 médailles de Bronze, par club, pour les catégories suivantes : Dirigeant, Arbitre, Entraîneur.

- Les médailles d'Or et d'Argent sont proposées, selon la durée dans la fonction, par la commission récompense du Comité Régional.

- Pour la médaille du Bénévole c'est le club qui fait directement la demande à la FFTA (sur l'intranet fédéral / onglet valorisation du bénévolat / remplir le formulaire de demande). Le récipiendaire doit être licencié depuis au moins 2 ans et ne doit pas être dirigeant, ni membre du comité.

- Denis BOULAY a démissionné de son poste de président du club de tir à l'arc de VINEUIL le 08 janvier 2022. Après élection, Jérôme CHARTRIN est élu nouveau président le 21 janvier 2022.

- Le Championnat départemental se déroulera à Lamotte Beuvron le 28 et 29 janvier 2023.

* Attention celui-ci se disputera **OBLIGATOIREMENT POUR TOUS** sur des **TRISPOTS** (préparation au championnat régional).

- Le trésorier distribue les chèques d'aide au défraiement pour leurs participations aux divers championnats, aux responsables de club pour les jeunes archers concernés.

- Madame Danièle PAGE a distribué aux clubs présents, les chèques de remboursement de la part départementale sur les licences (aide aux clubs, voir compte-rendu du 30.01.2021).

-Celui destiné à l'ADA Tir l'Arc est remis à Monsieur AUBAULT qui se charge de faire suivre.

- La présidente Danièle PAGE conclut cette A.G. **2020-2021** en remerciant encore tous les présents en ce contexte difficile.

- Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir partager le verre de l'amitié, suite aux conditions sanitaires en vigueur.

- Fin de séance : 17h20.

La présidente

Danièle PAGE

La secrétaire

Patricia GOUINEAU-COLLE

DEPARTEMENT LOIR ET CHER

RAPPORT COMMISSION JEUNES

SAISON 2020/2021

Que dire sur cette saison...inexistante

Pendant la saison 2020/2021 dans le département, nous avons jeunes de poussins à juniors

	FEMININES	HOMMES	
BENJAMIN	17	18	35
CADET	13	18	31
JUNIOR	7	5	12
MINIME	11	26	37
POUSSIN	10	17	27
	58	84	142

pour 197 l'an dernier. Donc 72% du nombre de l'an dernier

Cela fait 41% (34% en 2020)de femmes et 59% (66% en 2020)d'hommes et 19% (22% en 2020)de poussins.

Je vais vous parler des concours jeunes et ça va aller très vite...malheureusement.

Tous les concours ont été annulés.

Les clubs ont été fermés pendant les confinements . Les entraînements ont repris cahin caha en extérieur et en intérieur uniquement pour les jeunes dans quelques clubs .

La reprise, si on peut appeler ça une reprise ne s'est réellement faite qu'au printemps quand il a été plus facile de tirer dehors.

SAISON PROCHAINE 2021/2022

Les concours jeunes sont planifiés.

Pour le moment 2 ont déjà eu lieu

Chouzy 13 novembre 21 :27 archers

Lamotte 20 novembre 21 :33 archers

D'autres sont prévus :

Romorantin : 05 février 22

Vendôme : 19 mars 22

Selles sur Cher : 28 mai 22

Vineuil : 04 juin 22

Le club de Vineuil a été obligé d'annuler ses concours salle jeune et qualificatif puisque son gymnase est utilisé pour la vaccination Covid.

Le tournoi des poussins est repoussé au 23 mars 2023.

CONCLUSION

Une saison de plus à oublier !

Pas de compétitions, peu ou pas d'entraînements, les enfants n'ont pas été gâtés et la motivation n'était pas au rendez vous...ce qui était normal.

Personne ne s'est vraiment fait plaisir en tirant dans ces conditions La saison 2022 qui commence est un peu plus souriante ; on va donc placer tous nos espoirs sur elle.

Je vous souhaite une très bonne année 2022 !

Claudine BORGET